DIAL 2871

EQUATEUR - La mobilisation a produit des résultats (selon le président de la confédération des nationalités indigènes d'Equateur)

Luis Macas

samedi 1er avril 2006, mis en ligne par Dial

Les événements de protestation massive qui ont eu lieu ces derniers temps en Equateur contre le projet de traité de libre-échange (TLC) entre ce pays et les Etats-Unis et contre le contrat obtenu par la firme états-unienne OXY semblent avoir produit quelques effets sur le gouvernement. Luis Macas, président de la Confédération des peuples indigènes d'Equateur (CONAIE) soutient ce point de vue dans la déclaration que nous publions ci-dessous, en date du 23 mars 2006. Aux dernières nouvelles, et malgré la suspension des manifestations, le gouvernement maintient l'état d'urgence dans cinq provinces par crainte, dit-il, d'un coup d'Etat et refuse de soumettre à référendum l'approbation du TLC. Au moment où nous imprimons, les protestations se poursuivent.

Au pays et au monde

La Confédération des nationalités indigènes d'Equateur et ses organisations filiales expriment leur reconnaissance aux membres des communautés indigènes et paysannes, aux petits agriculteurs, aux étudiants, aux travailleurs urbains, aux enseignants, aux jeunes, aux femmes, aux intellectuels, aux journalistes populaires, aux organisations des paysans de la côte équatorienne ainsi qu'aux autres secteurs, qui ont décidé de soutenir et de se joindre aux mobilisations pour la défense de la vie et de la souveraineté qui se déroulent ces jours-ci dans tout le pays.

Nous remercions également les déclarations que nous avons reçu des organisations et des mouvements sociaux d'Equateur, d'Amérique latine et du monde, ainsi que de gouvernements amis qui ont salué cette mobilisation et qui manifestent leur préoccupation pour la situation équatorienne.

Un premier bilan des événements des jours passés nous indiquent que jusqu'à présent les journées de mobilisation et de protestation ont permis d'atteindre des avancées importantes qui, sans cette grande mobilisation indigène et l'appui des différents secteurs de la société équatorienne, n'auraient pas été obtenues :

1. Un premier résultat significatif de nos actions est d'avoir obligé le gouvernement national à débattre publiquement de la question du TLC (Traité de libre-échange), ce qui n'avait pas été possible pendant toute la durée des négociations du TLC avec les Etats-Unis. Il est important de signaler que les actions entreprises depuis le 13 mars ont obligé les entrepreneurs, les chambres de commerce et d'industrie et les pouvoirs politique et économique à ouvrir le débat sur les implications du traité de libre-échange bilatéral entre l'Equateur et les Etats-Unis pour les pauvres de notre pays. De plus, les mobilisations ont permis de mettre sur la place publique les débats sur le TLC de telle sorte que ceux qui ont des intérêts dans sa signature ne pourront plus conclure leurs négociations entre « minuit et deux heure du matin »

comme le prétendaient tous ceux qui aspirent à faire du profit grâce au TLC.

A l'encontre des intentions du gouvernement, un débat sérieux et patriotique sur le traité avec les Etats-Unis a commencé dans tout le pays. Ce sont les citoyens dans leur ensemble qui ont commencé à exiger transparence et démocratie dans le TLC. On ne peut pas signer un traité avec des critères comme la confidentialité, la dissimulation d'information, la manipulation des données et les mensonges sur les conséquences. Le gouvernement a le devoir démocratique d'informer le pays des engagements que ses négociateurs ont pris au nom de tous les Equatoriens. Rendre transparentes ces négociations est un devoir inhérent à la démocratie, la paix, la justice et surtout l'avenir du pays.
Si le gouvernement ratifie sa vocation démocratique, il devrait alors suspendre toute négociation avec les Etats-Unis jusqu'à ce que ce soit le peuple qui décide démocratiquement de son propre destin.

2. Un autre progrès considérable de ces journées de manifestation est le fait que les négociateurs du TLC se sont vus obligés de ne pas céder à certaines pressions états-uniennes dans la négociation sur le domaine des services, laquelle donc n'a pas pu être achevée dans le temps prévu. Nous voulons insister sur le fait que, si ultérieurement les négociateurs cédaient devant les pressions de ceux qui, de chaque côté, défendent leurs intérêts propres pour clore ces discussions, ils passeraient outre aux intérêts du pays.

3 Nous voulons signaler que les mobilisations et les actions de protestation ont obligé le ministère de l'énergie et des mines et Petroecuador à refuser la proposition présentée par Petrolera Occidentale, qui avait pour but de renégocier leur contrat et continuer ainsi le pillage de nos réserves pétrolières. Maintenant, aussi bien PetroEcuador que le ministère de l'énergie et des mines doivent poursuivre le processus exigé par le peuple équatorien afin de fixer l'expiration du contrat de la compagnie pétrolière états-unienne OXY.

Nous avons exprimé au gouvernement notre volonté inébranlable d'obéir au mandat de nos organisations de défendre la souveraineté nationale et notre conviction que la mobilisation pour la défense de la vie et de la souveraineté n'est pas négociable. Nous, nationalités et peuples indigènes d'Equateur, grâce à la mobilisation pour la vie et la souveraineté, nous avons donné une fois de plus un exemple de résistance au néolibéralisme.

Nous voulons rappeler que le pays n'appartient pas à quatre ou cinq entrepreneurs qui prennent en otage le gouvernement d'Alfredo Palacio en tant que président d'un système qui cherche à remettre les ressources du pays entre les mains d'intérêts étrangers.

Si jamais le gouvernement national en revenait à son refus antérieur de dialogue sur les thèmes en question, les manifestations se radicaliseraient dans les provinces ; nous saluons l'adhésion des mouvements paysans de la côte, des étudiants et des groupes sociaux de Quito aux protestations qui ont lieu contre le TLC.

Quito, 23 mars 2006.

– Dial – Diffusion d'information sur l'Amérique latine – D 2871.
– Traduction Dial.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial) et l'adresse internet de l'article.